



N° BLE/87 - 5 décembre 1977

LES BASES DOCTRINALES COMMUNES ENTRE LES DEUX RELIGIONS ET LES POINTS DE RENCONTRE DANS LES DIFFERENTS SECTEURS

M. Borrmans

Conférence donnée au Séminaire islamo-chrétien de Tripoli (1-6 février 1976) et reproduite dans le Document polycopié, Séminaire islamo-chrétien (Tripoli : 16 février 1976), édité par le Bureau de Documentations des Pères Blancs à Rome (Documentation courante, n° 5, avril 1976). Le texte arabe, tel qu'il a été lu à Tripoli, a été publié par Islamochristiana, revue de l'Institut Pontifical d'Etudes Arabes, de Rome (n° 2, 1976, 24 p.), auprès duquel on pourra trouver l'un et l'autre document (49, Piazza S. Appollinare - 00186 Roma - Italia).

Mes Frères,

Chrétiens et Musulmans ont, fondamentalement et depuis toujours, un même patrimoine religieux puisqu'ils disent tous, d'une seule et même voix : Dieu existe et Il est Un, témoignant par là que la matière, la vie et l'esprit ne procèdent ni de la nécessité ni du hasard, mais d'un Créateur qui est esprit et vie.

I. PATRIMOINE COMMUN

A. Les voies de la connaissance de Dieu.

Ils savent, d'expérience, que ce monde ne s'est pas fait tout seul et que l'humanité n'a pas construit son histoire toute seule : ils reconnaissent que les merveilles et les grandeurs du cosmos et de l'histoire ainsi que les progrès gigantesques de la science moderne impliquent, voire exigent un "maître d'œuvre". Ils affirment que l'esprit humain est capable - et c'est déjà un don de Dieu - de découvrir que Dieu existe et qu'Il est doté de tous les attributs de la perfection.

Les théologiens chrétiens et musulmans ont établi, à travers des méthodes différentes mais analogues, quelles sont les preuves de l'existence de Dieu tout comme les livres sacrés de chacune des deux religions invitent à la méditation devant les "signes" et les "indices" de Dieu dans les mondes que l'homme interroge : ce qui commence dans le temps exige un "éternel", le contingent à l'existence possible requiert un être dont l'existence est nécessaire, l'harmonie des mondes suppose un "harmonisateur" et la nature elle-même de l'être humain lui fait désirer la découverte de Celui qui l'a fait, le guide et l'attend. C'est ainsi que, pour les Chrétiens, le Concile de Vatican I a encore voulu rappeler cette dignité fondamentale de l'intelligence humaine, apte à rejoindre celui qui l'a faite à travers les signes créés qu'Il a multipliés pour elle (1).

Musulmans et Chrétiens savent, d'expérience, que l'homme n'est effectivement pas capable d'exécuter ce magnifique programme. L'homme, dans l'histoire, a souvent préféré et préfère encore aujourd'hui le faux au vrai, l'injustice à la justice, la mort à la vie : il refuse la vérité, tue son frère ou le réduit en esclavage et se fabrique des idoles qui lui ressemblent ! Que les Chrétiens appellent cela "péché originel" ou que les Musulmans y voient l'intervention de "l'âme qui impère le mal", la réalité est la même et se résume ainsi : l'homme seul ne saurait rejoindre sa perfection. Il y a en lui comme une blessure profonde qui le porte à se replier sur lui-même et à refuser les signes et les commandements que Dieu lui donne : c'est le péché de l'homme, que les Croyants considèrent comme une désobéissance et une trahison, source principale de toutes les ruines personnelles et sociales.

C'est bien souvent que les Chrétiens méditent le texte de St Paul : "Ce qu'on peut connaître de Dieu est, pour les hommes, manifeste : Dieu, en effet, le leur a manifesté. Ce qu'Il a d'invisible depuis la création du monde se laisse voir à l'intelligence à travers ses œuvres, son éternelle puissance et sa divinité, en sorte qu'ils sont inexcusables, puisque ayant connu Dieu, ils ne Lui ont rendu, comme à un Dieu, ni gloire ni actions de grâces ; mais ils ont perdu le sens dans leurs raisonnements, et leur cœur inintelligent s'est enténébré... : ils ont échangé la vérité de Dieu contre le mensonge, adoré et servi la créature de préférence au Créateur, qui est béni éternellement" (Rom. 1,19-25).

La pensée chrétienne a toujours affirmé, au cours des siècles, qu'il y a deux sources de connaissance : la création, d'un côté, et la révélation, de l'autre ; le Concile de Vatican I l'a rappelé en des termes très clairs : "L'Église tient qu'il y a deux ordres de connaissance distincts, non seulement par leur principe, mais encore par leur objet ; par leur principe, parce que nous connaissons dans l'un, au moyen de la raison naturelle, dans l'autre, au moyen de la foi divine ; par leur objet, parce que, outre les vérités auxquelles la raison naturelle peut atteindre, l'Église propose à notre foi des mystères cachés en Dieu, qui ne peuvent être connus que par la révélation divine" (2). C'est pourquoi Chrétiens et Musulmans sont, en même temps, des hommes de raison et des hommes de foi. Nous sommes des Croyants et nous pouvons légitimement penser que nous avons des bases doctrinales communes.

B. Le patrimoine commun aux Chrétiens et aux Musulmans.

Quelles sont ces bases doctrinales communes qui permettent aux Musulmans et aux Chrétiens de se considérer comme participants d'un patrimoine religieux unique ? Les uns et les autres sont unis par la foi en Dieu, en Ses anges et en une destinée éternelle après la mort et la résurrection, tout comme ils ont la certitude que Dieu a envoyé des prophètes et a fait parvenir sa parole révélée en des livres sacrés même s'ils diffèrent sur l'identité des premiers et sur la qualité des seconds. C'est pour cela qu'ils sont des Croyants, à égalité, et c'est dans le mystère de ces croyances qu'ils trouvent les raisons ultimes de leurs comportements terrestres et de leurs engagements humains. Certes, les croyances des Musulmans et des Chrétiens divergent sur bien des points substantiels, mais elles convergent aussi sur des réalités essentielles.

Considérons donc fraternellement ces réalités divines qui nous unissent, même si les noms que nous leur appliquons sont différents et si le mode de désignation procède d'un regard et d'une sensibilité qui, parfois, divergent plus qu'ils ne convergent (3). Qu'il nous soit permis, ici, de reprendre le texte sur lequel s'est faite l'unanimité des Chrétiens lors du Concile œcuménique de Vatican II (1962-1965) : il se présente dans la Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes, où les participants au Concile ont déclaré, en préambule, que "tous les peuples forment une seule communauté ; ils ont une seule origine, puisque Dieu a fait habiter toute la race humaine sur la face de la terre ; ils ont aussi une seule fin dernière, Dieu, dont la providence, les témoignages de bonté et les desseins de salut s'étendent à tous, jusqu'à ce que les élus soient réunis dans la cité sainte, que la gloire de Dieu illuminera et où les peuples marcheront à Sa lumière" (par. 1) (4).

Ce même texte reconnaît que "les hommes attendent des diverses religions la réponse aux énigmes cachées de la condition humaine, qui, hier comme aujourd'hui, troublent profondément le cœur humain : Qu'est-ce que l'homme ? Quel est le sens et le but de la vie ? Qu'est-ce que le bien et qu'est-ce que le péché ? Quels sont l'origine et le but de la souffrance ? Quelle est la voie pour parvenir au vrai bonheur ? Qu'est-ce que la mort, le jugement et la rétribution après la mort ? Qu'est-ce enfin que le mystère dernier et ineffable qui entoure notre existence, d'où nous tirons notre origine et vers lequel nous tendons ?" (par. 1). Or, à ces questions, l'Islam fournit des réponses fort semblables à celles du Christianisme, ce qui permet à la même Déclaration d'affirmer que "l'Église regarde avec estime les Musulmans qui adorent le Dieu un, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qui a parlé aux hommes" (par. 3).

C. Le Dieu Unique, Vivant et Subsistant.

Les Chrétiens et ceux qui les ont précédés ont toujours cru dans le Dieu vivant et subsistant ; leurs livres témoignent de Son Unicité à chacune de leurs pages. Le Juif aime à redire : "Écoute Israël : Yahvé notre Dieu est le seul Yahvé, unique" (Deut. 6,4) et le Chrétien affirme : "Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles", parce que Jésus lui a rappelé que le premier et le plus grand des commandements est celui-ci : "Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de tout ton esprit" (Lc. 10,27 ; Deut. 6,5). "Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, par tous et en tous" explicite St Paul (Eph. 4,5-6). Aussi, lorsqu'ils affirment avec le Psalmiste : "Qui donc est Dieu, hors Yahvé ? Qui est Rocher, sinon notre Dieu ?" (Ps. 17,32), les Chrétiens sont-ils les frères des Musulmans qui proclament, eux aussi, qu'"il n'est point d'autre dieu que Dieu".

Chaque Concile, au cours des siècles, a rappelé avec insistance qu'il n'y a qu'un seul Dieu et le Concile de Vatican I en a développé l'expression définitive : "L'Église croit et confesse qu'il y a un seul Dieu vrai et vivant, Créateur et Seigneur du ciel et de la terre, tout-puissant, éternel, immense, incompréhensible, infini en intelligence, en volonté et en toute perfection, qui, étant une substance spirituelle unique par nature, tout à fait simple et immuable, doit être déclaré distinct du monde en réalité et par son essence, bienheureux en lui-même et par lui-même et élevé indiciblement au-dessus de tout ce qui est et peut se concevoir en dehors de lui" (5).

Oui, pour nous tous, "le Seigneur est Dieu et il n'y en a pas d'autre" (Deut. 4,35) : "Nous ne connaissons pas d'autre Dieu que Lui" (Judith 8,20). Il est l'Unique : "Il est le Dieu unique, le Dieu seul" (Coran 112,1-2) comme il est dit dans le Coran et dans les Psaumes (Ps. 17,32), lesquels affirment encore : "Qui est comme Yahvé notre Dieu" (Ps. 112,5) et "Rien n'est semblable à Lui" (Coran 47,9). Il est "le premier et le dernier" (Is. 41,4), le Dieu "qui ne varie pas" (Mal. 3,6) parce qu'Il est Celui qui subsiste à jamais, l'Inébranlable qui "ne se fatigue ni ne se lasse" (Is. 40,28) et l'Éternel (Is. 40,28) dont la Face demeure, le Réel et Suffisant à lui-même. Oui, "Dieu est vivant" (Jér. 4,2 ; Coran 2,255) et Il est "vivant pour les siècles des siècles" (Apoc. 1,18), Lui "le Vivant qui ne meurt pas" (Coran 25,60) comme le dit le Coran, et qui demeure donc le seul Héritier de toutes choses puisque, avec le Psalmiste, nous pouvons dire : "Avant que les montagnes fussent nées, enfanté la terre et le monde, de toujours à toujours tu es Dieu" (Ps. 89,2).

D. Dieu, créateur des cieux et de la terre.

Parce qu'Il est le Vivant, Dieu s'est manifesté à nous comme le Créateur qui, "au commencement, a créé le ciel et la terre" (Gen. 1,1), "innovateur des cieux et de la terre" (Coran 2,117) ; Il est le Créateur par excellence, le "meilleur des créateurs", Celui qui fait du neuf et qui façonne toutes choses, Il fait ce qu'Il veut, sans qu'Il soit nécessité par quoi que ce soit (6) : "Tes mains m'ont fait et fixé" avoue le Psalmiste (Ps. 118,73), qui ajoute : "Tous, ils espèrent de Toi que Tu donnes en son temps leur manger... Tu caches Ta face, ils s'épouvantent ; Tu retires leur souffle, ils expirent... Tu envoies Ton souffle, ils sont créés, Tu renouvelles la face de la terre" (Ps. 103,27-30). Oui, Il est le Nourricier et le Bienfaiteur, le parfait Donateur et Dispensateur de tous biens : Il n'est pas "inattentif à Sa création" (Coran 23,17) et "c'est en Lui que nous avons la vie, le mouvement de l'être" (Act. 17,28), disons-nous les uns et les autres.

Le Croyant n'aura jamais fini d'admirer les œuvres de Dieu dans la création et dans l'histoire. Le Psalmiste ne dit-il pas : "A voir Ton ciel, ouvrage de Tes doigts, la lune et les étoiles, que Tu fixes, qu'est donc le mortel, que Tu en gardes mémoire, le fils d'Adam, que Tu en prends souci ? A peine le fis-Tu moindre qu'un dieu, le couronnant de gloire et de splendeur ; Tu l'établis sur l'œuvre de Tes mains, tout fut mis par Toi sous ses pieds... Yahvé, notre Seigneur, qu'il est grand Ton nom par toute la terre" (Ps. 8,4-7 et 10). Oui, c'est avec raison que, devant les merveilles de la création et devant cette merveille des merveilles qu'est l'homme, le Psalmiste s'écrie encore : "Combien Tu as fait, Toi, Yahvé mon Dieu, de merveilles, de projets pour nous : rien ne se mesure à Toi ! Je veux le publier, le redire : il en est trop pour les dénombrer" (Ps. 39,6). "Il est bon de rendre grâce à Yahvé, de jouer pour Ton nom, Très Haut, de publier au matin Ton amour, Ta fidélité au long des nuits" (Ps. 91,2-3). Oui, les Croyants sont des êtres qui disent toujours merci.

E. Dieu qui aime les hommes.

Dieu est le Sage qui sait tout de sa création, comme le reconnaît le Psalmiste : "Yahvé, Tu me sondes et me connais ; que je me lève ou m'assoie, Tu le sais, Tu perces de loin mes pensées ; que je marche ou me couche, Tu le sens, mes voies Te sont toutes familières. La parole n'est pas encore sur ma langue, et voici, Yahvé, Tu la sais tout entière ; derrière et devant Tu m'enserres, Tu as mis sur moi Ta main" (Ps. 138,1-5). Oui, Il est le plus Généreux, le Bienveillant et le mieux Informé, Il est le Protecteur et le Maître. "Il voit tous les fils d'Adam ; du lieu de sa demeure Il observe tous les habitants de la terre, Lui qui forme le cœur de chacun, Lui qui discerne tous leurs actes" (Ps. 32,13-15). C'est pour cela qu'avec les Musulmans, nous L'appelons Celui qui voit et Celui qui entend, Celui qui observe et Celui qui sait, Celui qui "de toute chose tient bien compte" (Coran 4,86) et qui "dénombré toute chose" (Coran 72,28).

Aussi l'homme doit-il bien avouer que son destin dépend du décret de Dieu : c'est Lui qui est l'Arbitre et le Juge dont les Musulmans disent qu'Il est Juste et Équitable et dont le Psalmiste affirme qu'Il chérit la justice et le droit" (Ps. 32,5). Le Croyant ne craint donc rien de la part de son Créateur : St Paul lui dit en effet "qu'avec ceux qui l'aiment, Dieu collabore en tout, pour leur bien... Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?" (Rom. 8,28-31). Le Croyant accepte donc que Dieu referme ou rouvre Sa main, car Il est Celui qui nous attribue l'utile et le nuisible, Celui qui hâte ou retarde les échéances. "C'est Yahvé qui fait mourir et vivre, médite le Chrétien, qui fait descendre au schéol et en remonter. C'est Yahvé qui appauvrit et qui enrichit, qui abaisse et aussi qui élève. Il retire de la poussière le faible, du fumier il retire le pauvre... Il garde les pas de ses fidèles mais les méchants disparaissent dans les ténèbres" (1^{er} Sam. 1,6-9). Aussi le Psalmiste peut-il proclamer : "L'amour de Yahvé à jamais je le chante, d'âge en âge ma parole annonce Ta fidélité" (Ps. 88,2).

F. Dieu qui pardonne et fait miséricorde.

Pour tous les Croyants, si Dieu est le détenteur de la vengeance. Il est aussi et surtout, de toutes choses, Témoin : "Dieu des vengeances, parais, dit le Psalmiste, Lève-Toi, juge de la terre, retourne aux orgueilleux leur salaire ! Jusque à quand les impies triomphant... Yahvé sait les pensées de l'homme, et qu'elles sont du vent" (Ps. 93,1-3,11). Dieu ne déçoit jamais sa créature, Il lui suffit comme Protecteur, comme Guide et comme Assistant ! Oui, c'est Lui qui met en sécurité parce qu'Il est, comme disent les Musulmans, "le très Bon et le Miséricordieux", le plus miséricordieux des miséricordieux, et parce que les Chrétiens et ceux qui les ont précédés ont appris qu'Il est "le Dieu de tendresse et de pitié, lent à la colère, riche en grâce et en fidélité, qui garde sa grâce à des milliers, tolère faute, transgression et péché, mais ne laisse rien impuni" (Ex. 34,6-7).

C'est pourquoi le Croyant n'a pas peur de reconnaître son péché, avec le Psalmiste qui s'exclame : "Des profondeurs je crie vers Toi, Yahvé : Que Ton oreille se fasse attentive au cri de ma prière ! Si Tu retiens les fautes, Yahvé, Seigneur, qui donc subsistera ?" (Ps. 129,1-3) ; "Pitié pour moi, ô Dieu, en Ta bonté ; en Ta grande tendresse efface mon péché. Lave-moi de toute malice, de ma faute purifie-moi... Contre Toi, Toi seul, j'ai péché, ce qui est mal à Tes yeux, je l'ai fait... Crée pour moi un cœur pur, restaure en ma poitrine un esprit ferme, ne retire pas de moi Ton esprit saint" (Ps. 50,3-6,12-13). Les Musulmans savent que "l'homme a été créé versatile" (Coran 70,19), "très injuste et très ingrat" (Coran 14,34) et même "très ignorant" (Coran 33,72), mais tous les Croyants savent aussi qu'ils peuvent dire à Dieu : "Tourne-Toi vers moi, pitié pour moi !" (Ps. 85,16), car Il est le premier qui fait Retour à l'homme pour lui pardonner ses péchés puisque Il est Effaceur, Absolueur et qu'Il pardonne souvent parce qu'Il est Très patient, Longanime, Compatissant et Bienveillant. Le Coran ne dit-il pas : "Demandez pardon à votre Seigneur et revenez à Lui ! Mon Seigneur est miséricordieux et aimant !" (Coran 11,90), car Dieu "s'est prescrit à Lui-même d'être miséricordieux" (Coran 6,12) et un hadîth répète que "Ma miséricorde précède Ma colère".

G. Dieu digne de louange et de gloire.

Quel est donc ce Créateur généreux et ce Juge miséricordieux qui est "la Lumière des cieux et de la terre... Lumière sur Lumière" (Coran 24,35) ? Comme dit le Psalmiste, "Il règne, vêtu de majesté, Il s'est vêtu de puissance, Il l'a nouée à ses reins... Il est superbe dans les hauteurs. Ton témoignage est très véridique ; à Ta maison la sainteté est attachée, Yahvé, par la suite des jours" (Ps. 92,1-5). C'est Lui le détenteur de la Majesté et de la générosité, car "tout ce qui lui plaît, Il le fait" (Ps. 113,11). Chrétiens et Musulmans répètent qu'Il est le Très Saint, Celui qui est auguste et inaccessible à la fois, le Grand et

l'Omniprésent, détenteur "des clés du Mystère qu'Il est seul à connaître" comme dit le Coran (Coran 6,59). Il est le Dieu transcendant, le Loué et le Glorifié. Comment ne serait-Il pas digne de tous ces Beaux Noms puisque Il est Auguste et Grand et, sur toute chose, Omnipotent ? C'est "le Roi, le Très Saint, le Salut, le Pacificateur, le Préservateur, le Puissant, le Violent, le Superbe... le Puissant et le Sage" (Coran 59,23-24) et c'est Lui "qui donne la victoire".

Cela ne peut que conduire les hommes à une meilleure connaissance de cet Être proche et lointain dont les Chrétiens disent qu'Il est aussi "Celui qui vient". Ceux-ci peuvent reprendre à leur compte la prière musulmane qui achève la litanie des Noms divins, pour demander à Dieu d'accéder au Mystère "par chaque Nom qui est Tien, par lequel Tu T'es désigné Toi-même ou que Tu as révélé dans Ton livre ou que Tu as enseigné à l'une de Tes créatures ou dont Tu T'es réservé l'usage dans la connaissance que Tu as de Ton propre mystère", puisque, comme l'a dit le Messie Jésus, fils de Marie, "la vie éternelle, c'est qu'ils Te connaissent, Toi, le seul véritable Dieu" (Jn. 17,3) et puisqu'ils pensent, comme Chrétiens, avoir recueilli du Messie lui-même certains de ces Noms "cachés jusque-là à toute créature" (Eph. 1,9).

H. Dieu qui envoie des prophètes.

Telle est la substance du patrimoine religieux qui nous est commun. Il en découle bien d'autres réalités que nous pouvons aussi considérer communes ou analogues. Musulmans et Chrétiens croient que Dieu a parlé aux hommes dans l'histoire "à maintes reprises et sous maintes formes, par les prophètes" (Héb. 1,1), "par inspiration, ou derrière un voile, ou en envoyant un messager à qui il est révélé, avec Sa permission, ce que Dieu veut" (Coran 42,50-51). Nous appelons également Abraham "l'ami de Dieu" et Moïse "l'interlocuteur de Dieu" ; nous trouvons dans leur vie un modèle exemplaire de foi et d'obéissance. Le Concile de Vatican II l'a reconnu par deux fois, d'abord dans sa méditation sur l'histoire du salut "qui enveloppe ceux qui reconnaissent le Créateur, en premier lieu les Musulmans qui professent avoir la foi d'Abraham, adorent avec nous le Dieu unique, miséricordieux, futur juge des hommes au dernier jour" (Lumen Gentium, par. 16) ; ensuite, dans sa Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes, laquelle reconnaît que "les Musulmans cherchent à se soumettre de toute leur âme aux décrets de Dieu, même s'ils sont cachés, comme s'est soumis à Dieu Abraham, auquel la foi islamique se réfère volontiers" (Nostra Aetate, par. 3).

Sans doute, Chrétiens et Musulmans diffèrent-ils quant aux critères d'appréciation de la prophétie définitive : les premiers considèrent que "la plénitude de la prophétie" s'est réalisée en Jésus mais reconnaissent que l'esprit de prophétie continue à se manifester de génération en génération, tandis que les seconds voient en Muhammad "le sceau des prophètes" tout en reconnaissant qu'il existe un "mystère de Jésus", aux dimensions exceptionnelles. Le dialogue authentique exige ici que chaque partie respecte le regard de l'autre partie, dans sa totalité, et patiente on ne peut mieux en laissant à Dieu seul le soin de purifier ce regard, de l'illuminer et de le parachever. Comme le Chrétien ne doit pas demander au Musulman de reconnaître pour le Messie toutes les qualités que le Christianisme lui confère, de même le Musulman est invité à ne pas exiger du Chrétien qu'il reconnaisse pour Muhammad toutes les qualités que l'Islam lui attribue. Nous pouvons dire la même chose quant aux livres sacrés, tout en sachant que Chrétiens et Musulmans reconnaissent que les paroles divines confiées aux prophètes ont été enregistrées dans des livres qu'il leur faut lire, méditer et commenter pour en comprendre les sens "apparent et caché" (7).

I. Dieu qui ressuscite les morts et satisfait les âmes.

D'autres réalités sont encore communes à tous les Croyants. Tous savent qu'il y a d'autres créatures, les anges et les démons, dont les missions ont été assignées par Dieu et qui sont comme autant de témoins de l'histoire des hommes. Tous savent, surtout, que le monde finira dans le temps tout comme il a commencé dans le temps : seule subsistera la face du Créateur et toutes choses retourneront à Dieu à travers une récapitulation dont parlent tous les livres sacrés en des descriptions imagées et nombreuses, ce qui permet au Psalmiste de demander : "Fais-moi savoir, Yahvé, ma fin et quelle est la mesure de mes jours, que je sache combien je suis fragile. Vois, d'un empan Tu as fait mes jours, et ma durée un néant devant Toi" (Ps. 38,5-6).

Le Concile de Vatican II reconnaît, en effet, qu'à l'instar des Chrétiens, "les Musulmans attendent le jour du jugement, où Dieu rétribuera tous les hommes ressuscités" (Nostra Aetate, par. 3). L'Heure viendra, dont on ne sait pas le moment précis mais dont on connaît certains des signes, surtout

le retour de Jésus. Les Chrétiens affirment, dans leur Credo, qu'"Il reviendra dans la gloire pour juger les vivants et les morts" et un hadîth affirme même "qu'il n'y a pas d'autre mahdî que Jésus" : ce sera le Jour de la Résurrection, le Dernier Jour, le Jour de la Rétribution, le Jour du Jugement, même si l'affirmation de la Résurrection s'appuie sur des preuves différentes pour les Chrétiens et les Musulmans. Ce sera le Jour du Rassemblement où, "devant Dieu, seront rassemblées toutes les nations" (Matt. 25,32) : "Les Humains surgiront, par groupe, pour que leur soient montrées leurs actions. Qui aura fait le poids d'un atome de bien, le verra. Qui aura fait le poids d'un atome de mal, le verra" (Coran 99,6-7), dit le Coran ; "Il faut que nous tous soyons mis à découvert devant le tribunal du Christ pour que chacun retrouve ce qu'il aura fait pendant qu'il était dans son corps, soit en bien, soit en mal", dit St Paul (2° Cor. 5,10), afin d'entendre Dieu lui dire : "C'est bien, bon et fidèle serviteur, en peu de choses tu as été fidèle, sur beaucoup Je t'établirai ; entre dans la joie de ton Seigneur" (Matt 25,21).

Chrétiens et Musulmans affirment l'existence d'une Demeure de la Récompense, le Paradis, et d'une Demeure du Châtiment, l'Enfer, même s'ils diffèrent beaucoup dans leur description de la substance même de ces deux Demeures. Jésus n'annonce-t-il pas, dans l'Évangile : "Ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, ceux qui auront fait le mal, pour la damnation" (Jn. 5,28-29) ? Si la tradition musulmane reconnaît l'existence de "plaisirs spirituels et sensibles" qu'elle interprète souvent métaphoriquement et si elle semble réduire la "vision de Dieu" à de rares instants réservés aux "plus proches des élus", puisque "les regards ne sauraient L'atteindre" (Coran 6,103) mais que "des visages, ce jour-là, seront brillants, vers leur Seigneur tournés" (Coran 75,22-23), la tradition chrétienne a toujours affirmé que "lors de cette manifestation, nous Lui serons semblables parce que nous Le verrons tel qu'Il est" (1° Jn. 3,2) et le Concile de Vatican I a pu réaffirmer : "Dieu, par son infinie bonté, a ordonné l'homme à une fin surnaturelle, c'est-à-dire à la participation aux biens divins, qui transcendent de toute manière l'intelligence de l'esprit humain" (De Fide, cap. 2). De toute façon, Musulmans et Chrétiens se retrouvent pour affirmer qu'alors chaque âme sera "apaisée", "étant à la fois satisfaite et objet de la satisfaction divine" (Coran 89,28), et que "le mystère de Dieu" nous attend, comme semble l'indiquer un hadîth qui répète Isaïe (Is. 64,3) et St Paul (1° Cor. 2,9), mystère "que jamais œil n'a vu, ni oreille entendu, et qui n'est jamais monté au cœur de l'homme" (Ghazâlî, Ihyâ', k. al-Mahabba). Ainsi, l'histoire a sa finalité et la création sa plénitude : c'est la rencontre du Seigneur des mondes" (8).

J. L'homme et le culte.

C'est par fidélité à toute cette vision de Dieu, de l'homme et de l'histoire que Chrétiens et Musulmans cherchent, chacun dans sa ligne, à se soumettre à la volonté mystérieuse de Dieu, réalisant ainsi le véritable "islam" comme le firent Abraham et son fils, Moïse et al-Khidr, Marie, son fils et les Apôtres de celui-ci qui furent tous des "soumis". Tout comme l'affirment, à juste titre, les Musulmans, les Chrétiens disent aussi que c'est par la foi que l'homme est sauvé, répétant avec l'auteur de l'Épître aux Hébreux : "Celui qui s'approche de Dieu doit croire qu'Il existe et qu'Il se fait le rémunérateur de ceux qui Le cherchent" (Héb. 11,6). Dès lors, toute la conduite humaine doit être obéissance à Dieu : Musulmans et Chrétiens peuvent redire avec le Psalmiste : "Voici, je viens. Au rouleau du livre il m'est prescrit de faire Tes volontés. Mon Dieu, je me suis plu dans Ta loi au profond de mes entrailles" (Ps. 39,8-9). L'idéal du parfait Croyant n'est-il pas d'agir conformément à la Loi de Dieu? "Enseigne-moi, Yahvé, la voie de Tes volontés, je la veux garder en récompense. Fais-moi comprendre et que je garde Ta loi, que je l'observe de tout cœur" (Ps. 118,33-34) : telle est la prière que lui suggère le Psalmiste" (9).

Le Concile de Vatican II l'affirme des Musulmans : "Ils ont en estime la vie morale et rendent un culte à Dieu, surtout par la prière, l'aumône et le jeûne" (Nostra Aetate, par. 3). Même si les formes et les rites de la prière, du jeûne et de l'aumône sont différents, la réalité est la même : nous faisons tous effort pour adorer Dieu en vérité "confessant de langue, déclarant véridique de cœur et sincères dans les actes", car nous refusons toute espèce d'hypocrisie, puisque Jésus a dit aux Chrétiens : "Quand vous priez, n'imites pas les hypocrites" (Matt. 6,5) et que le Coran affirme : "En vérité, les hypocrites cherchent à tromper Dieu, mais c'est Lui qui les trompe" (Coran 4,141). La prière, l'invocation, les litanies, la méditation, l'intercession et la retraite sont de vieilles habitudes communes aux Chrétiens et aux Musulmans : c'est là, et là seulement, que se renouvellent continuellement leurs énergies spirituelles et leurs résolutions morales. Combien nombreuses sont les manifestations du culte et les expressions de la foi que Chrétiens et Musulmans ont analogiquement en commun ! Au nom d'un personnalisme fondamentalement religieux, nous affirmons que chaque homme est responsable de son devenir et de sa foi devant Dieu seul, mais en même temps nous exigeons l'appartenance à une communauté précise, l'Umma pour les Musulmans, l'Église pour les Chrétiens, comme milieu vivant qui enseigne le contenu de la foi et en contrôle l'authenticité en même temps qu'il éduque aux valeurs

religieuses et morales dans les rites et les rapports humains. Chaque communauté n'a-t-elle pas ses rites spéciaux d'agrégation, ses lieux privilégiés de culte (les mosquées et les églises), un ensemble de responsables religieux ("hommes de religion" en Islam, prêtres et moines en Christianisme) ?

K. L'homme et la reconnaissance des droits de Dieu.

Puisque Chrétiens et Musulmans ont ainsi le désir de reconnaître les droits de Dieu et de se soumettre à Ses ordres, ils s'efforcent de pratiquer des rapports humains qui correspondent à ce que Dieu a prédisposé pour le bonheur des humains. Les "commandements" jadis transmis à Moïse représentent, eux aussi, un patrimoine moral et religieux qui nous est commun : "Honore ton père et ta mère... ; tu ne tueras pas ; tu ne commettras pas d'adultère ; tu ne voleras pas ; tu ne porteras pas de témoignages mensongers contre ton prochain ; tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne : rien de ce qui est à lui" (Ex. 20,₁₂₋₁₇). Respect des personnes et de leur liberté qui nous oblige à affirmer ensemble qu'"il n'y a pas de contrainte pour adhérer à une religion" (10), égalité foncière de l'homme et de la femme dans la diversité des fonctions et des missions, exaltation de l'aumône, de l'hospitalité et de la fidélité à la parole donnée, souci du bien commun et sujétion des intérêts privés à celui-ci, tout cela constitue depuis longtemps l'habitude des Croyants, en Islam et en Christianisme.

Ils ont appris, comme le redisent des hadîth-s que beaucoup étendent à l'humanité entière, que "les Croyants ne sont rien d'autres que des frères" et que "personne n'est vraiment Croyant tant qu'il n'aime pas pour son frère ce qu'il aime pour lui-même" (Ghazâlî, *Ihyâ'*, k. al-Mahabba). L'Évangile rappelle constamment que le second commandement est semblable au premier : "Tu aimeras ton prochain comme toi-même" (Matt. 22,₃₉), et que c'est sur les œuvres de la foi que nous serons jugés au dernier jour ; heureux ceux qui s'entendront dire alors : "J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir... (car) dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait" (Matt. 25,₃₅₋₄₀). Un hadîth ne rapporte-t-il pas que "celui qui soulage un Croyant d'une des afflictions de ce bas-monde, Dieu le soulagera d'une des afflictions du Jour de la Résurrection" ? (11).

II. POINTS DE RENCONTRE

A. Les défis du monde contemporain.

Telles sont les bases doctrinales communes entre les deux religions, qui sont autant de points de rencontre pour la pensée et la recherche ; mais les Croyants peuvent-ils se contenter d'énumérer leurs convergences et de respecter leurs divergences pendant que leurs contemporains assisteraient, interdits et désabusés, à leurs dialogues théoriques et académiques ? Le monde moderne lance mille défis à la foi en Dieu, au plan de ses justifications comme au plan de ses expressions et de ses interventions : le marxisme, le nietzschéisme, la psychanalyse, l'existentialisme et le structuralisme mettent la foi en péril parce qu'ils entendent être des critiques négatives radicales de celle-ci, alors que les Croyants pourraient les considérer comme des critiques purificatrices positives. Les Croyants ont parfois minimisé l'importance des injustices économiques et feint d'ignorer les contrastes de classes sociales, ils ont quelquefois enlevé à l'homme sa dignité et lui ont interdit bien des ambitions, ils ont aussi négligé les profondeurs de sa psychologie et les énergies instinctives de sa nature, ils ont également ignoré les exigences de la liberté et les possibilités de la spontanéité, ils ont sous-estimé les problèmes linguistiques qui se posent à tout langage, y compris celui de la foi lui-même. Chrétiens et Musulmans n'ont-ils pas à renouveler leurs méthodes et à s'échanger leurs expériences pour affronter ensemble ces défis de la pensée moderne et répondre positivement aux questions de la culture athée ? Les Croyants n'ont pas fini d'explorer toutes les dimensions de la foi et surtout celles qui correspondent aux attentes de la culture scientifique contemporaine. N'y aurait-il pas là un premier point de rencontre pour nos recherches religieuses aujourd'hui ?

Si nous affirmons, avec le Messie Jésus, que "personne ne peut servir en même temps Dieu et l'argent" (Luc 16,₁₃), nous sommes bien obligés de confesser que les paganismes renaissent sans arrêt et que les idoles nouvelles sont plus puissantes que jamais, ces idoles qui oppriment les créatures de Dieu au nom de l'état, du sexe ou de l'argent, au nom de la technicité, de la productivité ou de la consommation, au nom d'une renommée creuse, d'une liberté fausse ou d'un bonheur falsifié. L'homme

d'aujourd'hui attend une nouvelle libération qui lui permettra de reconnaître son Dieu et, par suite, sa propre essence. La lutte pour libérer tous nos frères de toutes les oppressions ne peut-elle pas nous rassembler, nous Musulmans et Chrétiens, comme nous y invitait le Concile de Vatican II dans sa Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes ? "Si, au cours des siècles, de nombreuses dissensions et inimitiés se sont manifestées entre Chrétiens et Musulmans, le Concile les exhorte tous à oublier le passé et à s'efforcer sincèrement à la compréhension mutuelle, ainsi qu'à protéger et à promouvoir ensemble, pour tous les hommes, la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté (Nostra Aetate, par. 3). La vision du Psalmiste se réalisera-t-elle enfin grâce à l'effort de tous ? "Amour et Fidélité se rencontrent, justice et Paix s'embrassent ; Fidélité germera de la terre, et des cieux, Justice se penchera" (Ps. 84,11-12).

B. L'engagement des Croyants.

Notre foi en Dieu est à la base même d'un tel engagement au service de nos frères, parce qu'il y a, en chacun d'eux, cet homme que "Dieu a créé à son image" comme disent la Bible (Gen. 1,26) et le hadîth (12). Jésus a dit aux Chrétiens : "Aimez vos ennemis, priez pour vos persécuteurs ; ainsi vous serez fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes... Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait" (Matt. 5,44-48). Les Musulmans savent que, selon Ghazâlî, les Croyants de jadis ont dit : "Revêtez-vous des mœurs de Dieu... La perfection consiste, pour le Croyant, à s'approcher de son Seigneur en Lui empruntant ceux de ses attributs qui méritent toute louange : science, justice, bonté, bénignité, bienfaisance, miséricorde, bon conseil, encouragement au bien et préservation de tout mal" (13) et n'est-ce pas cette voie qui mène à un "échange des attributs" que célèbre cet autre hadîth qudsî cité par Ghazâlî : "Plus mon serviteur se rapproche de moi par des pratiques surrogatoires et plus Je l'aime, dit Dieu. Et quand Je l'aime, Je suis l'oreille par laquelle il entend, l'œil par lequel il voit et la langue par laquelle il parle".

C'est parce que nous croyons au Dieu vivant qui aime la vie et veut la voir donner tous ses fruits que nous œuvrons pour le respect de la vie partout où elle est menacée : service des malades et des agonisants dans les hôpitaux, développement des recherches médicales et des techniques de traitement dans les laboratoires, condamnation de l'avortement et de l'euthanasie dans les sociétés permissives, désapprobation des méthodes trop faciles en matière de contrôle des naissances, refus des guerres et des expérimentations homicides au niveau de la planète. C'est parce que la vie est un don de Dieu que l'homme ne peut pas en disposer comme il veut : les Conciles et les Papes n'ont jamais cessé de le rappeler à tous les Chrétiens, quelles que soient les difficultés du moment (14).

C'est parce que nous croyons au Dieu juste qui a créé les biens de ce monde pour tous ses habitants que nous luttons contre toutes les formes de discrimination, que leur motif soit sexuel, racial, culturel, religieux ou national, contre toutes les formes d'appropriation égoïste des richesses de cette terre par les capitalismes privés ou gouvernementaux, à l'Ouest ou à l'Est, contre l'injuste répartition des richesses naturelles et l'égoïsme de certains états riches qui oublient le service des pays les plus pauvres par le biais des organismes internationaux. C'est, du moins, l'effort que poursuivent inlassablement les meilleurs des Chrétiens, en participant partout à la lutte contre le sous-développement et au progrès des peuples "sans attendre d'autre récompense que celle de faire la volonté de Dieu" dans le respect des personnes, des cultures et des civilisations. Leurs travaux et leurs souffrances sont dépensés au service de la vie et de l'humanité, dans un esprit d'égalité avec tous et dans le respect de toutes les libertés" (15).

C'est parce que nous croyons au Dieu libre de créer et d'innover que nous défendons partout les valeurs de liberté, qu'il s'agisse de la liberté de déplacement ou d'expression, qu'il s'agisse de la liberté de pensée ou de religion, parce que la liberté seule permet l'épanouissement du génie humain en chaque personne et en chaque communauté, parce que la liberté seule fournit l'occasion à l'homme d'être responsable de ses actes d'acquiescer une personnalité intégrée, parce que la liberté seule donne au Croyant la joie d'adorer Dieu sans contrainte et de Lui vouer un service qui soit digne de Lui. "La dignité de l'homme exige de lui qu'il agisse selon un choix conscient et libre, mû et déterminé par une conviction personnelle, se délivrant de toute servitude des passions" comme le déclarait le Concile de Vatican II (Gaudium et spes, par. 17).

C'est enfin parce que nous croyons au Dieu qui est la Paix et qui Rassemble que nous nous efforçons de créer une fraternité internationale dans le respect des cultures nationales, que nous encourageons le dialogue comme unique moyen de résoudre les conflits et que nous combattons les nationalismes repliés sur eux-mêmes et sans ouverture. C'est parce que nous croyons au Dieu de la

miséricorde et du pardon que nous refusons tout esprit de vengeance et toute justice injuste, parce que le pardon seul recrée dans la personne du prisonnier, du condamné ou du pécheur les énergies qui lui permettront de recommencer une vie nouvelle et parce que la miséricorde humaine seule témoigne, ici-bas, de cette Miséricorde divine qui est sans limite et sans fin.

C. Les Croyants et le monde de ce temps.

La vie pour tous, la justice pour tous, la liberté pour tous, la fraternité pour tous, telles sont les valeurs humaines qui, parce qu'elles sont en même temps des valeurs de foi, constituent sans doute des points de rencontre possible pour l'engagement des Croyants dans les problèmes contemporains de la civilisation. Malgré certaines divergences doctrinales fondamentales quant au mode d'approche du mystère de Dieu et du prophétisme dans l'histoire, nous avons assez de bases doctrinales communes pour justifier le service de toute l'humanité, au nom de la foi elle-même, à travers un "dialogue des valeurs" où nous devons être les premiers à payer de notre personne. Tous ces points de rencontre ont été proposés par le Concile de Vatican II à la réflexion des Chrétiens dans un très long document intitulé "L'Église dans le monde de ce temps", document qui vise à défendre la dignité absolue de l'homme qui vit sous le regard de Dieu et dans la soumission à Ses lois, dans le respect absolu de la vie, de la justice, de l'égalité et de la liberté qui font partie des droits fondamentaux de l'homme contemporain.

Ce document rappelle d'abord aux Croyants que nous sommes quelle est la "condition humaine", aujourd'hui : espoirs et angoisses, changements psychologiques, moraux et religieux, déséquilibres nouveaux, aspirations plus universelles, interrogations plus profondes. Trois domaines généraux y ont la priorité : dignité de la personne humaine, unité de la communauté humaine, promotion de l'activité humaine dans l'univers. Les Croyants, conscients de la dignité de l'homme et de ses contradictions multiples, ont à rappeler à tous la dignité de l'intelligence, destinée à la vérité et à la sagesse, la dignité de la conscience morale, destinée à la liberté et à la rectitude, en acceptant de dialoguer avec tous les représentants de l'athéisme contemporain. Les Croyants, soucieux de la communauté humaine, ont à insister sur le caractère communautaire de la vocation humaine : interdépendance de la personne et de la société, primauté du bien commun, respect de la personne humaine, respect et amour des adversaires, égalité essentielle de tous les hommes, dépassement d'une éthique purement individualiste. Les Croyants convaincus de la valeur de l'activité humaine, ont à respecter l'autonomie des réalités terrestres et à les aider à s'achever conformément au plan de Dieu sur sa création : n'attendent-ils pas "une terre nouvelle et des cieux nouveaux" ? (Apoc. 21,1).

D. Dignité des valeurs terrestres.

Quelques problèmes urgents sont ensuite proposés à l'intention des Chrétiens, qui peuvent être autant de points de rencontre pour l'engagement des Croyants. Le premier est la dignité du mariage et de la famille : sainteté du mariage et de la famille, valeur fondamentale de l'amour conjugal, fécondité du mariage, respect de la vie humaine dès sa naissance et avant celle-ci, éminente dignité et promotion réelle de la femme. Le deuxième est l'essor de la culture : rapports de la foi et de la culture, harmonie des différentes valeurs au sein des cultures, reconnaissance du droit de tous à la culture, efforts en vue d'une culture humaine intégrale. Le troisième intéresse la vie économique-sociale : le développement économique au service de l'homme, suppression des disparités économique-sociales, justice sociale et conflits du travail, participation dans l'entreprise et organisation de l'économie, propriété privée et service du bien commun, les biens de la terre au service de la totalité des hommes. Le quatrième vise la société politique : collaboration de tous les citoyens à la vie de la nation par des formes démocratiques qui respectent les diverses libertés énumérées plus haut. Le cinquième traite de la sauvegarde de la paix et de la construction de la communauté des nations : proscrire les guerres ou les "humaniser" quand le péché des hommes oblige à les tolérer, lutter pour un désarmement croissant et général, travailler à la coopération internationale dans tous les domaines (économiques, culturels et sociaux) et développer les institutions internationales (16).

CONCLUSION

C'est peut-être en agissant ainsi au service de la vie, de la justice, de la liberté et de la fraternité que les Croyants donneront aujourd'hui la preuve de l'efficacité humaine et de la crédibilité réelle de leur foi en Dieu : ils ne peuvent pas invoquer Dieu comme Créateur et Sauveur de tous les

hommes s'ils refusent de se conduire fraternellement avec tous ces mêmes hommes. Les Chrétiens disent que "si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il déteste son frère, c'est un menteur, (car) celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, ne saurait aimer Dieu qu'il ne voit pas" (1° Jn. 4,20) : "Que votre amour s'exprime non seulement en paroles et par la langue mais en actes et selon la vérité" (1° Jn. 3,18). Les Musulmans savent très bien qu'il leur est demandé d'agir conformément à leur foi : "Agissez ! Dieu verra vos actions, ainsi que l'Apôtre et les Croyants" (Coran 9,105). Chrétiens et Musulmans semblent donc avoir certains points de rencontre au plan des croyances et des engagements : c'est pour cela qu'il est important de bien préciser dans quelle mesure la religion constitue, pour chacune des deux parties, "une idéologie pour la vie" et dans quelle mesure la foi en Dieu incite les Croyants à se consacrer totalement à la justice sociale. C'est en combattant les préjugés et en réduisant les incompréhensions qu'ils seront d'autant plus à même de découvrir que beaucoup de réalités les unissent déjà. Il est souhaitable que, pour cela, les Croyants puissent écouter ce que Dieu leur inspire aujourd'hui et élargir les dimensions du service de leurs frères pour la gloire de Dieu et la joie des hommes : ils entendront le Psalmiste leur dire : "Heureux les hommes dont Tu es la force, Seigneur : ils se décident à prendre la route" (Ps. 83,6).

Maurice BORRMANS
Rome, 25/12/1975

NOTES

1. "La même sainte Église, notre mère, tient et enseigne que par la lumière naturelle de la raison humaine, Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être connu avec certitude au moyen des choses créées ; car depuis la création du monde, ses invisibles perfections sont vues par l'intelligence des hommes, au moyen des êtres qu'il a faits (Rom. 1,20) ; que néanmoins il a plu à la sagesse et à la bonté de Dieu de se révéler lui-même et les éternels décrets de sa volonté, par une autre voie, surnaturelle. C'est ce que dit l'Apôtre : après avoir parlé autrefois à nos pères à plusieurs reprises et de plusieurs manières par les prophètes, pour la dernière fois, Dieu nous a parlé de nos jours par son Fils" (Héb. 1,1-2)" (Const. de fide catholica, cap. 2).
L'ensemble des textes et canons des Conciles vient d'être réédité et mis à jour, dans les versions originales, par l'Institut de Sciences Religieuses de Bologne (Italie), sous le titre Conciliorum Œcumenicorum Decreta, Bologna, Istituto per le Scienze religiose, 1973, 1135 p. et index variés.
2. Const. de fide catholica, cap. 4. La même Constitution, au cap. 3, rappelait que "puisque l'homme dépend tout entier de Dieu, comme de son Créateur et Seigneur, et que la raison créée est complètement subordonnée à la Vérité incréée, lorsque Dieu révèle, nous sommes tenus de lui soumettre pleinement notre intelligence et notre volonté par la foi".
3. C'est sur ces difficiles problèmes du dialogue islamo-chrétien que se sont penchés les Professeurs Ali Merad et Roger Arnaldez dans la revue *Islamochristiana* (I. P. E. A. , Rome, n° 1, 1975) : Langage commun et dialogue (pp. 1-10), Dialogue islamo-chrétien et sensibilités religieuses (pp. 11-24), seraient à citer ici largement.
4. Pour les Constitutions, les Décrets et les Déclarations du Concile de Vatican II, on consultera le texte original latin dans l'ouvrage monumental signalé à la note 1. La version française de tous ces textes (avec le texte latin contigu) par Concile œcuménique Vatican II (constitutions, décrets, déclarations, messages), Paris, Ed. du Centurion, 1967, 1012 p. (y compris de nombreux index). La version arabe a paru par fascicules distincts, édités par Dar al-'âlam al-'arabî, Le Caire, s. d. De multiples études ont paru sur les textes du Concile de Vatican II, principalement dans la collection française *Unam Sanctam* (Paris, Ed. du Cerf) : on y consultera particulièrement le volume consacré aux *Relations de l'Église avec les religions non chrétiennes* (sous la direction de A. M. Henry), 1966, 325 p.
5. Const. de fide catholica, cap. 1. Le Symbole des Apôtres affirme : "Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre ; le Symbole de Nicée (325) : "Nous croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur de toutes choses visibles et invisibles" ; le 1° Concile de Constantinople (381) : "Nous croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de toutes choses visibles et invisibles" ; le Concile de Florence (1442) : "L'Église croit fermement, professe et prêche qu'un seul vrai Dieu, Père et Fils et Esprit-Saint, est créateur de toutes choses visibles et invisibles ; lui qui, lorsqu'il le voulut, par sa bonté, a créé l'universalité des créatures, aussi bien spirituelles que corporelles ; (il les a créées) bonnes certes, parce qu'elles ont été faites par le bien suprême, mais muables, car elles ont été faites de rien ; (l'Église) affirme qu'il n'y a pas de nature du mal, car toute nature, en tant qu'elle est nature, est bonne...".
6. C'est ce qu'a encore affirmé le Concile de Vatican I, en déclarant : "Ce Dieu unique et véritable, par sa bonté et sa toute-puissance, non pas pour augmenter sa béatitude ni pour l'acquérir, mais pour manifester sa perfection par les biens qu'il accorde aux créatures, par un dessein tout à fait libre, simultanément au commencement du temps, a fait de rien la double créature spirituelle et corporelle, c'est-à-dire les anges et le monde, et ensuite la créature humaine, comme constituée d'une manière conjointe d'esprit et de corps" (Const. de fide catholica, cap. 1).

7. Le véritable dialogue est, en effet, basé sur le respect complet des croyances et des comportements de l'autre : il vise à une amélioration de l'interconnaissance et de l'intercompréhension dans la recherche des desseins insondables de Dieu. Il se développe dans l'amitié et la clarté, la douceur et la confiance, ainsi que dans la patience nécessaires.
Pour une première information sur les attitudes chrétiennes en matière de Dialogue, cf. les directives de S. S. Paul VI dans son Encyclique *Ecclesiam suam* (août 1964) (Textes latin et italien dans *l'Osservatore Romano* des 10-11/8/1964, texte français dans la *Documentation catholique*, Paris, du 6/9/1964, pp. 1058-1093) et les *Orientations pour un dialogue entre Chrétiens et Musulmans*, du Secrétariat pour les Non Chrétiens (Vatican, Rome), Rome, Ancora, 1969, 144 p. (avec versions anglaise, italienne et espagnole).
Un premier bilan des efforts déployés dans le cadre du dialogue islamo-chrétien a été publié dans *Islamochristiana* (I. P. E. A., Rome, n° 1, 1975) : The Secretariat for Non Christians is ten years old par Michael Fitzgerald (pp. 87-96), The Involvement of the World Council of Churches (W.C.C.) in International and Regional Christian-Muslim Dialogues par John B. Taylor (pp. 97-102), Cordoue, capitale califale du Dialogue islamo-chrétien par Emilio Galindo Aguilar (pp. 103-114) et Quelques réflexions sur la rencontre islamo-chrétienne de Tunis par Abdelmajid Charfi (pp. 115-124).
8. Il serait intéressant d'étudier ensemble ce que représente cette "satisfaction" de Dieu pour les Musulmans et les Chrétiens, dans le cadre du dialogue de l'expérience religieuse. Pour les Catholiques, elle est considérée comme une justification qui transforme l'être même de la créature, selon ce qu'en dit le Concile de Trente (1545-1563) : "La justification elle-même ne consiste pas seulement dans la rémission des péchés, mais encore dans la sanctification et le renouvellement de l'homme intérieur par la réception volontaire de la grâce et des dons, par quoi l'homme d'injuste devient juste et d'ennemi ami, pour être héritier "selon l'espérance de la vie éternelle". L'unique cause formelle (de la justification) est la justice de Dieu, non pas celle par laquelle il est juste lui-même, mais celle par laquelle il nous rend justes, c'est-à-dire dont il nous gratifie pour nous renouveler dans l'intérieur de notre âme" (Decretum de iustificatione, cap. 7). Mais le même Concile affirmait la libre et efficace collaboration de l'homme en énonçant que "si quelqu'un dit que le libre arbitre de l'homme mû et excité par Dieu ne coopère aucunement en donnant son assentiment à Dieu qui l'excite et l'appelle, par où il se prépare et dispose à obtenir la grâce de la justification, et qu'il ne peut pas refuser son consentement s'il le veut, mais que, à la façon d'un être inanimé, il est absolument inerte et joue un rôle purement passif, qu'il soit anathème" (Canones de iustificatione, can. 4).
9. C'est tout le Psaume 118 (1-176) qu'il faudrait citer ici et méditer dans "son amour de la Loi", attitude religieuse qui est commune à tous les Croyants, qu'ils soient Chrétiens ou Musulmans. Tous recherchent la vraie sagesse, reprenant à leur compte cette prière du Sage : "Dieu des Pères, Seigneur de miséricorde, Toi qui par Ta parole as fait l'univers, Toi qui, par Ta sagesse, as formé l'homme pour dominer sur les créatures sorties de Tes mains, pour gouverner le monde en sainteté et justice et exercer l'empire avec une âme droite, donne-moi celle qui partage Ton trône, la Sagesse, et ne me rejette pas du nombre de Tes enfants" (Sag. 9,1-4).
10. Le Concile de Vatican II a jugé utile et nécessaire de consacrer tout un document à cette importante question ; c'est la Déclaration sur la liberté religieuse où il affirme, entre autres : "Le Concile déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse... En matière religieuse nul ne (peut être) forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres. Le droit à la liberté religieuse a son fondement dans la dignité même de la personne humaine, telle que l'ont fait connaître la parole de Dieu et la raison elle-même. Ce droit de la personne humaine à la liberté religieuse dans l'ordre juridique de la société doit être reconnu de telle manière qu'il constitue un droit civil... sanctionné par une garantie juridique efficace" (*Dignitatis Humanae*, n. 2 et n. 15)
11. Le hadîth continue encore : "Quiconque rend aisée la vie de qui est dans la gêne, Dieu lui rendra aisées toutes choses ici-bas et dans l'au-delà. Celui qui "couvre" un Musulman, Dieu le "couvrira" ici-bas et dans l'au-delà. Dieu vient en aide à chacun de ses serviteurs aussi longtemps que celui-ci vient en aide à ses frères (Ghazâlî, *Ihyâ'*, k. al-Mahabba). Ces hadîth-s, chez Ghazâlî, introduisent le paragraphe de "l'échange des attributs" (cf. plus loin).
12. Certes, beaucoup de docteurs interprètent ce hadith dans le sens suivant : Dieu a créé Adam à "son" image, c'est-à-dire conformément à l'image que Dieu se faisait d'Adam, image préexistant éternellement dans la pensée divine elle-même. Il semble que Ghazâlî interprète différemment le hadith, étant donné le contexte où il l'utilise. En effet, il déclare : "Quant à la proximité spéciale propre à l'homme, c'est celle à laquelle fait allusion la parole de Dieu "Ils s'interrogent sur l'esprit. Dis : l'esprit est de l'ordre du Seigneur", car Dieu y explique que c'est une chose divine, hors de portée des intelligences créées. Plus claire encore est Sa parole : "Quand je l'aurai formé harmonieusement (Adam) et que j'aurai soufflé en lui de Mon esprit" ; c'est pourquoi Dieu fit se prosterner les anges devant Adam. C'est cela aussi qu'indique Sa parole : "Nous t'avons fait vicaire sur la terre", car Adam ne mérite ce vicariat de Dieu qu'en raison de cette ressemblance. C'est cela encore qu'évoque la parole du Prophète : "Dieu a créé Adam à Son image", au point que les esprits bornés ont cru que la seule image est l'image externe, perçue par les sens..." (Ghazâlî, *Ihyâ'*, k. al-Mahabba).
13. Ghazâlî, *Ihyâ'*, k. al-Mahabba. C'est toute la "cinquième cause de l'amour (de Dieu)" selon Ghazâlî qu'il conviendrait de considérer ici, "la ressemblance et la conformation, car ce qui est semblable à quelque

chose est attiré vers elle, et la forme est plus encline à la (même) forme".

14. Entre autres documents, signalons l'Encyclique de S. S. Paul VI, *Humanae Vitae*, du 25 juillet 1968, sur "la régulation des naissances" et la "paternité responsable" dans le respect de la nature et des finalités de l'acte matrimonial et dans la fidélité au dessein de Dieu sur "la transmission de la vie" (texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 1/8/1968 et français dans la *Documentation catholique*, Paris, du 1/9/1968, pp. 1442-1458).
15. Faut-il rappeler ici que cette charité chrétienne s'exerce à l'égard de tous sans distinction de races ou de religions, sans aucun prosélytisme et sans qu'aucune contrainte ne soit exercée à cette occasion ? C'est l'attitude constante des Catholiques et celle qu'adoptent beaucoup de leurs frères protestants (cf. *The Hong Kong Memorandum* de 1975, dans *The involvement of the World Council of Churches (W. C. C.) in International and Regional Christian-Muslim Dialogues* par J. B. Taylor, in *Islamochristiana* (I. P. E. A. , Rome, n° 1, 1975, pp. 97-102).
Quant aux questions sociales et à celles du "développement", on se reportera aux derniers documents des papes, *Mater et Magistra* de S. S. Jean XXIII du 15 mai 1961 sur "les récents développements de la question sociale à la lumière de la doctrine chrétienne" (texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 15/7/1961 et français dans *Documentation catholique*, Paris, du 6/8/1961, pp. 946-990) et *Populorum Progressio* de S. S. Paul VI du 26 mars 1967 sur "le développement des peuples", intégral et solidaire (texte italien dans *l'Osservatore Romano* des 28-29/ 3/1967, français dans la *Documentation catholique*, Paris, du 16/4/1967, pp. 674-704, et arabe dans une publication particulière du Secrétariat pour les Non Chrétiens, éditée à Jounieh, Liban, par l'Imprimerie des Paulistes (63 p.) sous le titre de *Risâla jâmila li-Qadâsat al-Bâbâ Bûlus al-sâdis fi Taqaddum al-shu'ûb wa-rtiqâi-hâ*).
16. Les efforts et les déclarations en faveur de la paix sont au nombre des interventions constantes des responsables de l'Église catholique. Mentionnons simplement ici l'encyclique *Pacem in terris* de S. S. Jean XXIII, du 11 avril 1963, sur "la paix entre toutes les nations fondée sur la vérité, la justice, la charité et la liberté" (texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 11/4/1963 et français dans la *Documentation catholique*, Paris, du 21/4/1963, pp. 513-546), l'allocution prononcée par S. S. Paul VI devant l'Assemblée des Nations Unies à New York, le 4/10/1965, en faveur de la paix et de la fraternité (texte français dans *l'Osservatore Romano* du 6/10/1965 et dans la *Documentation catholique*, Paris, du 17/10/1965, pp. 1729-1738) et l'institution, par S. S. Paul VI, d'une Journée de la Paix fixée au "premier janvier" de chaque année. "Jamais plus la guerre, jamais plus la guerre, avait-il déclaré devant les représentants des Nations Unies : c'est la paix, la paix, qui doit guider le destin des peuples et de toute l'humanité".

Remarque

Pour le texte de la Bible, c'est la version française dite "de Jérusalem", assurée par l'École Biblique et éditée par Desclée de Brouwer, qui a été utilisée avec sa numérotation et ses sigles, hormis la numérotation des Psaumes pour laquelle on a retenu celle de la Vulgate, afin de la faire concorder avec la traduction arabe ici utilisée.

Pour la version arabe de la Bible, nous avons fait recours à celle dite "des Jésuites" de Beyrouth à laquelle participa de très près Ibrâhîm al-Yâzîjî, l'un des maîtres de la Renaissance arabe au Moyen-Orient.

Quant à la version française du Coran, il a été fait choix de celle du Professeur Régis Blachère (Ed. G. P. Maisonneuve et Max Besson, Paris).



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--